

REPUBLIC DE CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

83/II23 du 20/12/83
DECRET N° /MPS.DGFP.DFP/ 22025.T...G.

Portant intégration et nomination
de Monsieur MOUSSA Alphonse, dans
les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des services Techniques
(Travaux Publics).

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

(/ISAS/

(/u la constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1956 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A des Services Techniques;

(/u le décret n° 62/130/LF du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchie
sation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 63/81/FP-LE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent
subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles
7 et 8;

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50/FP-LE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 80/644 du 28.12.1980 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.1981 au décret n° 80/64
du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres.

(/u le décret n° 81/017 du 26/1/1981 relatif aux intérieurs
des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 83/320 du 3.5.1983 portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres;

(/u le dossier de candidature constitué par l'intéressé
(/u le Protocole d'Accord du 5.8.1970 signé entre l'URSS et le Congo;

DECRET :

.../...

46

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 60.90 du 5.3.1960 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur MBOUSSA Alphonse, né le 5 Mars 1958 à Obaba, titulaire du Diplôme de l'Institut Polytechnique de Biélorussie (URSS), Spécialité : "Construction des Bâtimens Civils", et Industriels, est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire indice 710.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Travaux Publics et de la Construction.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 20 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

P. Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction, en mission,

Le Ministre des Transports et de
l'Aviation Civile

Hilaire MOUNTHAULT.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA. -

Le Ministre des Finances

- Bernard COMBO MATSIDA. -

- Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU. -

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGTFP.DFP	3
DFP.BST	2
DGB.	3
DCF.	1
MTPC.	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM.BC	2. -